

expo   
ZÉRO PHYT'EAU  
L'ESPACE VERT SANS PESTICIDES





# Les pesticides : attention danger !

Appelés  
aussi produits  
phyto-  
sanitaires, les  
pesticides sont  
couramment  
utilisés pour  
lutter contre :

- ▶ **LES HERBES INDÉSIRABLES** (herbicides),
- ▶ **LES INSECTES NUISIBLES** comme les pucerons (insecticides),
- ▶ **LES CHAMPIGNONS PARASITES** (fongicides).



## Toxiques pour la santé

- ▶ Un contact direct avec la peau ou les yeux, par inhalation ou par ingestion, peut provoquer une **INTOXICATION AIGUË** qui se manifeste par des irritations cutanées, des nausées, des vertiges, des problèmes respiratoires, ou des migraines.
- ▶ À long terme, l'exposition régulière peut entraîner des **MALADIES GRAVES** (effets cancérogènes, dérèglements endocriniens, maladie de Parkinson, etc.) et être à l'origine de malformations chez l'enfant. Le lien entre la maladie de Parkinson et l'exposition aux pesticides est reconnu officiellement par décret depuis 2012.



## Néfastes pour la biodiversité

- ▶ Si les pesticides sont toxiques pour les plantes et les insectes indésirables, ils détruisent aussi tous les autres organismes utiles (vers de terre, papillons, abeilles, etc.).  
**VÉRITABLES «TUE-TOUT»**, ils appauvrissent et stérilisent les sols, s'accumulent dans les êtres vivants et contribuent à la diminution de la biodiversité.
- ▶ **DANS LES RIVIÈRES, UNE CUILLÈRE À CAFÉ DE PESTICIDES PEUT POLLUER JUSQU'À 10 KM DE COURS D'EAU !\***

\* pour un ruisseau de 1m de profondeur sur 1 m de largeur.



# La pollution généralisée de l'environnement par les pesticides

Une seule goutte de pesticides rend impropre à la consommation des milliers de litres d'eau et implique des traitements coûteux pour la rendre à nouveau potable !

► **EAU SOUTERRAINE :**

Sur les **SEPT NAPPES D'EAU SOUTERRAINES** de la Seine-et-Marne, une seule présente un bon état chimique vis-à-vis des pesticides.

(Source : DRIEE Île-de-France – Département de Seine-et-Marne)

► **RIVIÈRES :**

**L'ENSEMBLE DES COURS D'EAU** de Seine-et-Marne est globalement pollué par les pesticides.

(Source : DRIEE Île-de-France – Département de Seine-et-Marne)

► **EAU POTABLE :**

**75 % DES NON-CONFORMITÉS** pour l'eau potable en Seine-et-Marne étaient imputées aux pesticides en 2015.

(Source : Plan départemental de l'eau de Seine-et-Marne 2012-2016)

► **ATMOSPHÈRE :**

**48 PESTICIDES** différents ont été recensés dans l'air en Île-de-France.

(Source : Airparif)

► **AIR INTÉRIEUR :**

**94% DES LOGEMENTS FRANCILIENS** contiennent la trace d'au moins un pesticide, le plus souvent lié à la désinsectisation, au traitement des charpentes ou plantes d'intérieur.

(Source : INERIS, étude EXPODE 2006)

En matière d'utilisation de pesticides, la France est la 1<sup>ère</sup> en Europe et la 3<sup>e</sup> dans le monde.



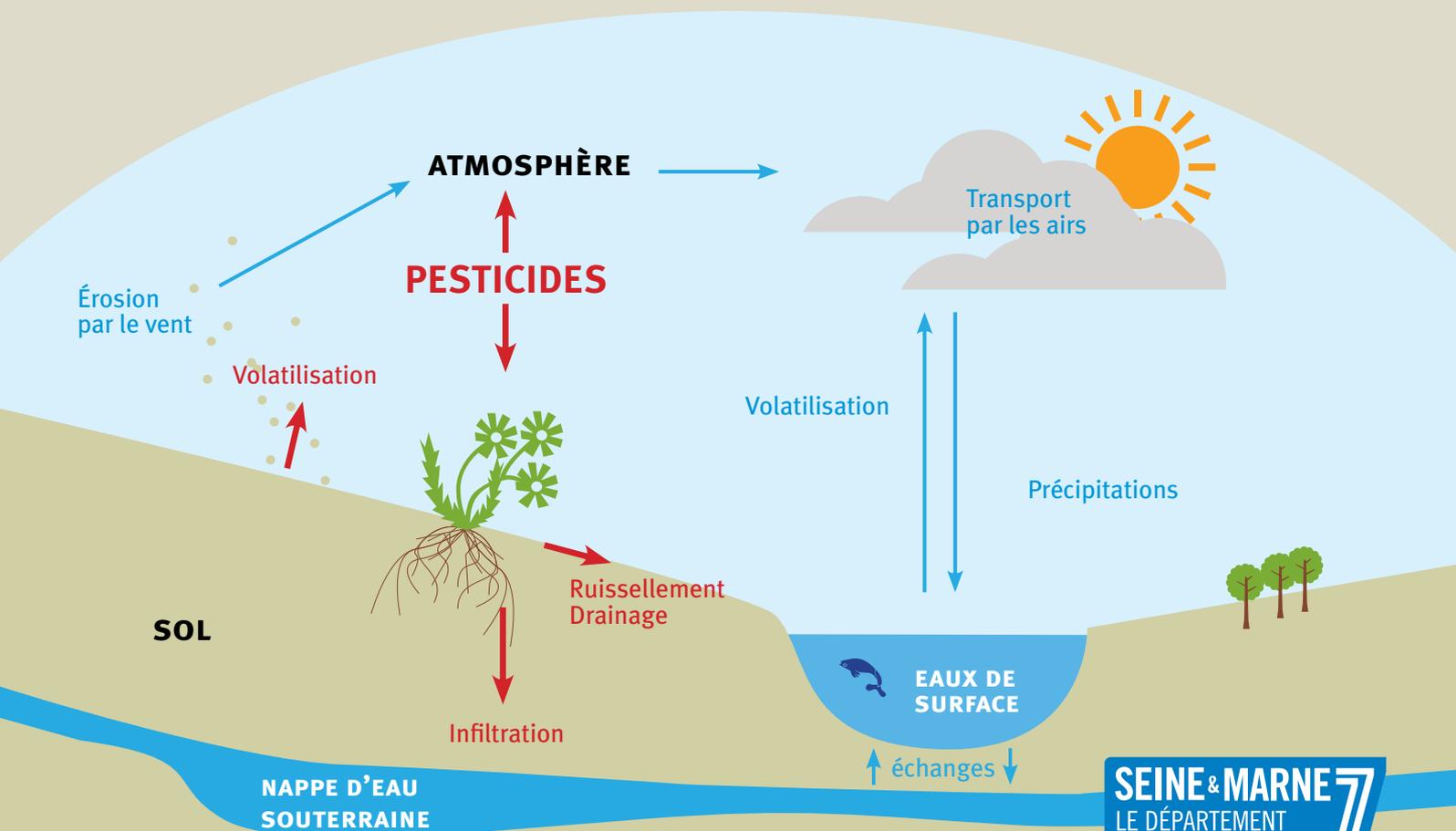


# La pollution due au désherbage chimique sur les espaces publics

Jusqu'à 30% de la pollution de l'eau par les pesticides est due à des usages en zone non agricole : espaces verts et publics des communes, voirie, jardins des particuliers, golfs, etc.

En ville, une grande quantité de pesticides est appliquée sur les plantes des voiries, parkings imperméabilisés et trottoirs. La dose de pesticides non fixée sur les plantes va être transportée via les caniveaux directement vers les rivières puis les nappes souterraines. Exposés à d'importants surdosages, les milieux aquatiques sont très vite pollués.

## Le cycle de pollution des pesticides



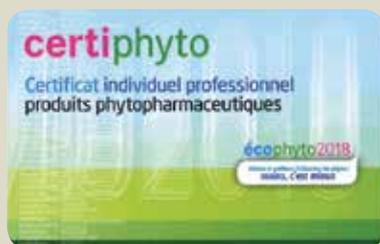


**expo**  
**ZÉRO PHYT'EAU**  
L'ESPACE VERT SANS PESTICIDES

# Une réglementation restrictive et un usage encadré

## Un usage progressivement réservé aux professionnels :

- ▶ Obligation de détenir un certificat pour tout utilisateur professionnel (2015)
- ▶ Fin de l'accès en libre service pour les jardiniers amateurs (2017)
- ▶ Interdiction de détention, usage et achat pour une utilisation non-professionnelle (2019)



## Interdiction de traitement phytosanitaire sur :

- ▶ Abords des points d'eau et des cours d'eau dans une zone de 5 mètres minimum de large (2006)
- ▶ Voirie sauf raisons de sécurité (2017)
- ▶ Espaces verts (2017)
- ▶ Forêts et promenades (2017)



## Restriction d'usage :

Certains produits (ceux ayant un impact sur la santé humaine) ne sont plus utilisables sur les espaces fréquentés par des personnes vulnérables telles que les enfants, les personnes âgées, les personnes malades, convalescentes ou handicapées (2011).

# Accompagner les collectivités

**Le Département et AQUI'Brie accompagnent les collectivités dans la réduction de leur consommation de pesticides et la mise en place de nouvelles pratiques d'entretien des espaces publics.**

Pratiquement toutes les communes seine-et-marnaises sont engagées dans une démarche de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires avec le Département ou AQUI'Brie. Cela leur permet de bénéficier :

- ▶ d'un accompagnement et de **CONSEILS TECHNIQUES** ;
- ▶ de subventions pour **L'ACHAT DE MATÉRIEL** alternatif au désherbage chimique ;
- ▶ d'échanges d'expériences et de **JOURNÉES DE DÉMONSTRATION** ;
- ▶ d'une valorisation des nouvelles pratiques, avec notamment le **TROPHÉE ZÉRO PHYT'EAU**.



**LE TROPHÉE « ZÉRO PHYT'EAU » A ÉTÉ CRÉÉ PAR LE DÉPARTEMENT EN 2013** dans le cadre des actions préventives du Plan départemental de l'eau. Il récompense les collectivités ayant totalement arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides) depuis au moins deux ans pour l'entretien de leurs espaces publics. Il est également demandé aux élus des communes lauréates de s'engager à maintenir dans le temps ces modes d'entretien alternatifs sans pesticides et de communiquer sur la démarche.

Le Département remet aux communes lauréates des outils de communication pour leur permettre de valoriser leur action auprès des habitants : logo, panneaux d'information, articles pour leur journal municipal, etc. Elles ont aussi la possibilité de faire appel à Seine-et-Marne environnement.

# Faire évoluer les pratiques d'entretien des communes

## Les aménagements



1



2

- 1 • Enherbement.
- 2 • Plantations.
- 3 • Paillage.



3

- 4 • Rejointoiement.
- 5 • Aménagement des pieds d'équipements.



4



5

## Les techniques alternatives



1



2



3



4



5

- 1 • Brossage / désherbage.
- 2 • Désherbage mécanique.
- 3 • Désherbage thermique et à l'eau chaude.

- 4 • Débroussailleuse.
- 5 • Désherbage manuel.



# 6 bonnes raisons d'abandonner les pesticides au jardin

## 1 Nocivité pour l'homme

L'utilisation des pesticides est dangereuse aussi bien pour la personne qui les applique que pour les personnes qui fréquentent ensuite l'espace traité. L'utilisation de ces produits au potager contamine les récoltes (pendant une durée dépendant du produit).

## 2 Pollution de l'eau

Les désherbants (appliqués sur les surfaces imperméables, les allées en pente, les pelouses et les massifs) contribuent à la pollution de l'eau. Il est réglementairement interdit de désherber les fossés.

## 3 Coût important

Le coût d'achat n'est pas négligeable. De plus, l'utilisation de pesticides entraîne des coûts importants pour le retraitement des déchets dangereux (bidons vides) et la potabilisation de l'eau.

## 4 Nocivité pour tous les habitants du jardin

La plupart des pesticides sont des «tue-tout» qui n'épargnent pas les papillons, les abeilles, les coccinelles et les perce-oreilles qui luttent par exemple efficacement contre les pucerons. C'est la biodiversité de nos jardins qui est en jeu. Pour les animaux domestiques aussi, ces produits sont nocifs.

## 5 Tassement et stérilité des sols

La terre laissée "à nu" se tasse et s'asphyxie rapidement lors des fortes pluies. Les traitements tuent les micro-organismes et les vers de terre qui aèrent le sol.

## 6 Résultats médiocres

Le désherbage chimique sélectionne des plantes de plus en plus résistantes aux herbicides. L'aspect visuel des herbes jaunies n'est pas valorisant.





# 7 conseils nature et malins pour nos jardins

## 1 Plantez au bon endroit

Respecter les besoins de vos plantes, c'est les rendre plus résistantes aux ravageurs et aux maladies.

## 2 Ne laissez pas la terre « à nu »

Couvrez la terre au pied de vos plantations avec un paillage. Installez des plantes couvre-sol qui occuperont rapidement l'espace comme les géraniums vivaces ou les lamiers. Au potager, entre deux récoltes, plantez des « engrais verts » (moutarde, colza, radis, phacélie, etc.) qui empêchent l'invasion par des herbes indésirables et améliorent le sol.

## 3 Observez votre jardin

Surveillez régulièrement l'état de votre jardin. Cela vous permettra de repérer les maladies et ravageurs dès leur apparition et de limiter leur propagation, par exemple en supprimant les feuilles atteintes.

## 4 Améliorez le sol avec du compost

Composter soi-même ses déchets permet d'obtenir un engrais naturel, complet, gratuit, qui favorise la vie du sol tout en réduisant le volume de déchets ménagers.

## 5 Préservez un milieu équilibré

Dans un jardin équilibré, les populations de proies et de prédateurs tendent à s'équilibrer. Ainsi, les pucerons qui se régalent d'un chèvrefeuille sont dévorés par les coccinelles, qui sont à leur tour mangées par les oiseaux. N'oublions pas qu'une coccinelle mange jusqu'à 80 pucerons par jour !

## 6 Faites le bon geste au bon moment

Adaptez les périodes de taille, de plantation, de tonte aux besoins de vos plantes, en fonction de la saison et des conditions climatiques. Adoptez une tonte haute (plus de 7 cm si possible) pour une pelouse plus résistante. Éliminez les plantes indésirables manuellement, à la binette, avec l'eau chaude de cuisson ou avec un appareil thermique à gaz.

## 7 Raisonniez l'arrosage

Adaptez votre arrosage selon les besoins de la plante, de son âge et de la saison. La récupération d'eau de pluie permet d'obtenir une eau gratuite, abondante, sans puiser dans les ressources.

